



P.V. FI 35
P.V. DEVDU 39
P.V. ECEES 24

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CC, RM, TO/pk

Commission des Finances et du Budget
et
Commission du Développement durable
et
**Commission de l'Economie, du Commerce extérieur et de
l'Economie solidaire**

Procès-verbal de la réunion du 10 juin 2011

ORDRE DU JOUR :

Echange de vues avec des membres du gouvernement au sujet de la prise de participation de Qatar Airways dans le capital de Cargolux (Demandes de la sensibilité politique ADR et du groupe parlementaire DP du 8 juin 2011)

*

Présents : M. François Bausch, M. Fernand Boden, M. Gast Gibéryen, M. Norbert Hauptert, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Lucien Thiel, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. François Bausch, M. Eugène Berger, M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Fernand Etgen, Mme Marie-Josée Frank, M. Roger Negri, M. Marc Spautz, membres de la Commission du Développement durable

M. André Bauler, M. Félix Eischen, M. Claude Haagen, M. Marc Spautz, membres de la Commission de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Economie solidaire

M. Luc Frieden, Ministre des Finances

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Frank Reimen, M. Maxim Strauss, Cargolux

Mme Carole Closener, de l'administration parlementaire

Excusés : M. Xavier Bettel, M. Alex Bodry, M. Lucien Lux, M. Claude Meisch, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Anne Brasseur, M. Fernand Diederich, M. Camille Gira, M. Paul Helmingier, M. André Hoffmann, Mme Lydia Mutsch, M. Marcel Oberweis, M. Ben Scheuer, membres de la Commission du Développement durable

Mme Diane Adehm, M. Alex Bodry, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jacques-Yves Henckes, M. Henri Kox, M. Marc Lies, M. Claude Meisch, Mme Lydia Mutsch, M. Robert Weber, membres de la Commission de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Economie solidaire

*

Présidence : M. Fernand Boden, Président de la Commission du Développement durable

*

Echange de vues avec des membres du gouvernement au sujet de la prise de participation de Qatar Airways dans le capital de Cargolux (Demandes de la sensibilité politique ADR et du groupe parlementaire DP du 8 juin 2011)

Cette réunion a été organisée à la demande de la sensibilité politique ADR et du groupe parlementaire DP (cf. Annexes 1 et 2) afin d'informer les membres des trois commissions parlementaires sur les détails de la transaction concernant la cession d'actions de la société Cargolux, et notamment sur les implications de la prise de participation de Qatar Airways sur les finances publiques et sur l'avenir de la compagnie aérienne.

M. le Ministre des Finances précise qu'en raison de l'existence d'un accord de confidentialité, il lui était impossible d'informer les députés avant la signature de l'accord en question.

Suite aux négociations entamées début mars, Qatar Airways, Cargolux et certains de ses actionnaires ont signé le 9 juin 2011 un accord qui se traduit par une prise de participation de Qatar Airways dans le capital de Cargolux à hauteur de 35%, ainsi que par une coopération commerciale.

L'accord du 9 juin met fin au rôle d'actionnaire de l'Etat luxembourgeois qui était entré au capital de Cargolux à titre temporaire en 2009, suite à la mise en liquidation de SAirlines. Il permet également aux autres actionnaires « contrôlés » par l'Etat (SNCI, BCEE, Luxair) de vendre ou de réduire leur participation dans Cargolux. Ces derniers avaient participé au plan de restructuration de la compagnie en 2009, à travers l'acquisition des 33,7% du capital précédemment détenus par SAirlines. En outre, la société de participations BIP s'est défaita de l'intégralité de sa participation de 11,5%. (Pour les détails de la structure d'actionnariat, il est prié de se référer à l'Annexe 3.) Le bloc de 35% des actions Cargolux a été cédé pour un prix total de 117,5 millions de dollars US. 65% du capital sera détenu par Luxair, la SNCI et la BCEE. L'Etat luxembourgeois a touché 25,5 millions de dollars US en contrepartie des 13% détenus directement (ce qui équivaut à une plus-value de 2,5 millions de dollars US par rapport au prix d'acquisition de novembre 2009).

Dès l'annonce du plan de restructuration en novembre 2009, Cargolux avait fait savoir qu'elle recherchait un partenaire stratégique, et des discussions avaient démarré avec plusieurs parties. Qatar Airways, qualifié d'investisseur et de partenaire stratégique, manifestant de grandes ambitions dans le fret aérien, a finalement remporté la mise.

En ce qui concerne la gouvernance de Cargolux, M. Marc Hoffmann se retire de son mandat de président du conseil d'administration au profit de l'avocat, Me Albert Wildgen qui exercera le mandat de président en tant qu'administrateur indépendant. Qatar Airways a souhaité en effet qu'un certain rééquilibrage s'opère au sein du conseil, alors que Marc Hoffmann occupe déjà la présidence du conseil d'administration de Luxair. M. Hoffmann conserve néanmoins son mandat d'administrateur de Cargolux. Dans la composition du nouveau conseil d'administration, Qatar Airways aura trois sièges, quatre mandats reviennent à Luxair, un mandat sera exercé par un administrateur représentant la BCEE et un mandat par un représentant de la SNCI. M. Frank Reimen reste pour sa part directeur général.

Pour ce qui est du dialogue social, il convient de noter que Qatar Airways se montre très compréhensif et respectueux vis-à-vis du modèle social luxembourgeois. Il ne s'agit pas d'une fusion mais d'un partenariat, dans lequel les actionnaires luxembourgeois conserveront la majorité. Le conseil d'administration et le comité mixte continueront à fonctionner comme dans le passé, avec la participation des représentants du personnel.

M. le Ministre du Développement durable et des Infrastructures précise que le choix de Qatar Airways comme partenaire stratégique a été guidé par la recherche d'une complémentarité, aussi bien au niveau du réseau et des destinations qu'au niveau de la flotte.

Qatar Airways, qui propose un réseau de plus de 100 destinations dans le monde, dispose d'une activité passager très développée. En revanche son activité fret est moins développée que celle de Cargolux. De plus les flottes détenues par les deux compagnies sont très complémentaires.

La solidité financière du futur partenaire, son modèle de gouvernance, la possibilité de créer des synergies et l'impact de l'opération sur l'économie nationale ont figuré parmi les autres critères analysés par la direction de Cargolux.

Les deux compagnies ont établi un plan de coopération commerciale, visant à mettre en œuvre des synergies et à renforcer leurs « hubs » respectifs de Luxembourg et de Doha. La mise en œuvre de ce plan, dont les détails confidentiels ont été présentés aux membres des trois commissions parlementaires, prévoit deux étapes : une première étape à très court terme couvre l'année 2011, et une deuxième étape prévoit des actions à moyen et long terme.

Par ailleurs, au-delà de ce partenariat stratégique dans le domaine aérien, la coopération entre le Qatar et le Luxembourg pourrait s'étendre aux services financiers ainsi qu'à l'industrie des satellites, voire à d'autres secteurs d'activités.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- L'accord signé contient une clause de révision, qui prévoit qu'en cas de changement politique majeur au Qatar, et dans l'hypothèse où ce changement aurait une incidence sur Cargolux, l'Etat luxembourgeois bénéficie d'un droit de préemption lui permettant de racheter les actions cédées. Or, il est précisé que les parties considèrent l'opération comme un investissement à long terme.

- Les nombreuses réformes sociales et politiques engagées par le Qatar depuis une dizaine d'années, font que l'émirat est aujourd'hui un des Etats les plus libéraux de la région.
- Concernant l'amende infligée à Cargolux pour entente illégale, le montant total dû par Cargolux se chiffre à 250 millions de dollars US. Une partie de cette somme a déjà été réglée, l'autre partie a été provisionnée.

Luxembourg, le 10 juin 2011

La secrétaire,
Carole Closener

Le Président de la Commission du
Développement durable,
Fernand Boden

Le Vice-Président de la Commission des
Finances et du Budget,
Roger Negri

Le Vice-Président de la Commission de
l'Economie, du Commerce extérieur et de
l'Economie solidaire,
André Bauler

Annexes :

Annexe 1 : Demande de la sensibilité politique ADR

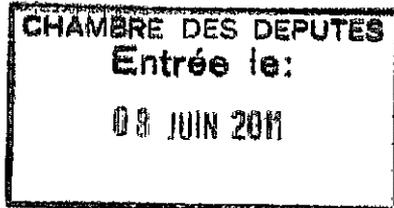
Annexe 2 : Demande du groupe parlementaire DP

Annexe 3 : «Terms of the transaction : shareholding structure »

Annexe 1

adr-ALTERNATIV DEMOKRATESCH
REFORMPARTEI

Groupe parlementaire



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
19, Marché aux Herbes
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 8 juin 2011

Monsieur le Président,

La presse annonce l'imminence de la signature d'un accord entre Cargolux et Qatar Airways à travers lequel la société qatari entrera à hauteur de 35% dans l'actionnariat de la société luxembourgeoise.

Étant donné que, directement ou indirectement, l'État luxembourgeois détient encore la majorité des parts dans la société Cargolux, il me semble que les députés devraient être consultés, ou pour le moins informés, des implications de cet accord tant sur les finances de l'État que sur l'avenir de la société aérienne, y compris sur les éventuelles implications pour le personnel.

Aussi, je vous prie de solliciter Monsieur Michel Wolter, président de la Commission des Finances et du Budget ainsi que Monsieur Fernand Boden, président de la Commission du Développement durable à convoquer d'urgence une réunion commune les deux commissions et d'y inviter Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ainsi que Monsieur le Ministre du Développement durable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.



Gast Gibéryen
Député

| |
|--|
| <p>Transmis en copie pour information - aux Membres de la Commission des Finances et du Budget - aux Membres de la Commission du Développement durable - à Monsieur le Ministre des Finances - à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures - à Madame la Ministre aux Relations avec le Parlement - aux Membres de la Conférence des Présidents Luxembourg, le 8 juin 2011 Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,</p> |
|--|



CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
09 JUIN 2011
YF

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 8 juin 2011

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

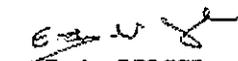
Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de l'Economie vient d'annoncer dans la presse l'intention de vendre les participations directes de l'Etat luxembourgeois dans la société Cargolux à la société Qatar Airways. Un marché qui devrait être finalisé lors de la visite du Premier Ministre du Qatar à Luxembourg, ce jeudi 9 juin. En total, avec l'acquisition des parts de l'Etat Luxembourgeois et d'investisseurs privés la participation de Qatar Airways dans le Capital de Cargolux s'élèverait à 35%, donnant ainsi au groupe une minorité de blocage.

Au vu de ces déclarations, le Groupe parlementaire DP souhaiterait que Monsieur le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures ainsi que Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Monsieur le Ministre des Finances soient invités dans les meilleurs délais à une réunion jointe de la Commission du Développement Durable et des Infrastructures, de la Commission des Finances et du Budget et de la Commission de l'Economie et du Commerce Extérieur afin d'informer la Chambre des Députés sur les transactions envisagées par le gouvernement en relation avec la société Cargolux.

Je vous prie de bien vouloir transmettre cette demande au Président de la Commission du Développement Durable et des Infrastructures.

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.


Eugène BERGER

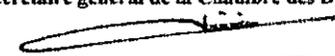
Député

Transmis en copie pour information

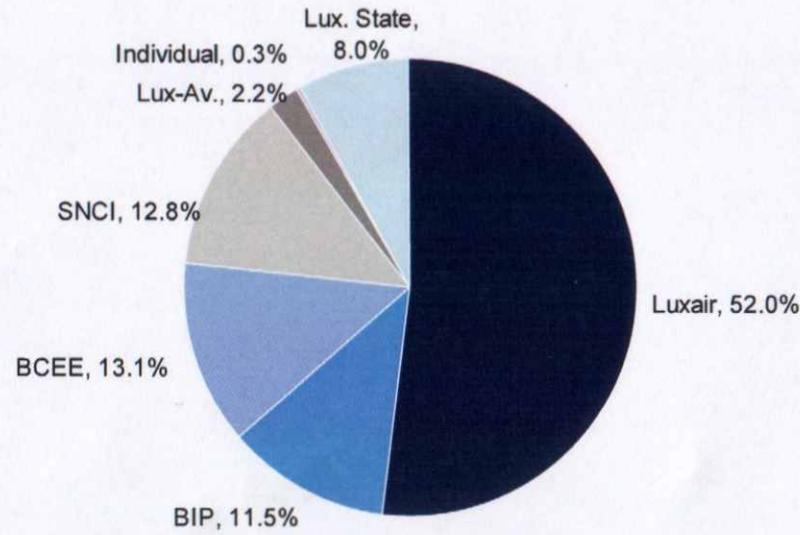
- aux Membres de la Commission du Développement durable
- aux Membres de la Commission des Finances et du Budget
- aux Membres de la Commission de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Economie solidaire
- aux Membres de la Conférence des Présidents
- à M. le Ministre du Développement durable et des Infrastructures
- à M. le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur
- à M. le Ministre des Finances
- à Mme la Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,



Before



After

